

Fiche n°2 : une parcelle nourricière pour la faune

Une fois les limites de ma parcelles traitées et devenues de potentiels corridor de biodiversité, la manière de traiter peut, avec des mesures simples, rester un milieu nourricier pour les insectes et la petite faune. La tonte du gazon et la nature des plantations (avec ses faux-amis) méritent donc une attention spécifique.

Un « gazon » qui contribue mieux à la dynamique des milieux

Les milieux ouverts peuvent être d'une grande richesse naturelle, les pelouses naturelles pouvant atteindre une diversité végétale pouvant dépasser 35 espèces/m². C'est pour cela que le traitement des espaces extérieurs doit être questionné en fonction de leur vocation, de leur entretien et de l'impact environnemental des choix effectués.

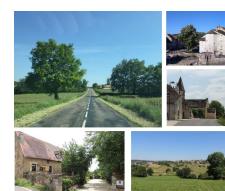
Le gazon (ou « pelouse de prestige ») présente un aspect soigné et démonstratif d'un soin aux espaces mais est de faible intérêt écologique du fait de son caractère essentiellement monospécifique. Un gazon « parfait » nécessite beaucoup d'arrosage, d'engrais chimiques et de pesticides plus particulièrement des herbicides sélectifs et des produits antimousse, combinés très souvent avec des engrais et vendus sous les noms d'« engrais sélectifs » ou « engrais antimousse ». Ces produits chimiques s'infiltrent dans le sol avec la pluie et l'arrosage, et contaminent les cours d'eau et les nappes phréatiques. Ils peuvent par ailleurs être transportés dans l'habitation et la contaminer.

Type de pelouse	Hauteur de coupe	Nombre de tontes par an	Intérêts écologiques
Pelouse de prestige	4 cm	18 à 25 tontes	0
Pelouse d'ébats	6 cm	12 à 15 tontes	
Pelouse fleurie	8 cm	8 à 10 tontes	

Réalisation : Agence d'Urbanisme Sud Bourgogne, 2019.

Source : Conception AUSB, D'après le guide technique Biodiversité et paysage urbain, CAUE 38, LPO, 2012.

Les pelouses présentent un aspect plus libre lié à une fréquence de tonte plus faible. Les pâquerettes, Ophrys abeille ou orchidées des prairies peuvent s'implanter dans ces espaces et y réaliser un cycle de vie complet.



Les prairies présentent le degré de naturalité le plus important du fait du passage à quelques fauches annuelles.

Avec un entretien adapté on peut obtenir une pelouse au caractère esthétique certain et avec une biodiversité bien plus importante :

- en tolérant les petites fleurs et le trèfle qui enrichit le sol en azote ;
- en tondant à une hauteur de 6 cm au minimum pour favoriser l'herbe au dépend des plantes basses (plantain, pissenlit, chardon) – une bonne pratique qui réduit aussi les besoins en arrosage ;
- en utilisant une tondeuse qui hache finement l'herbe et en laissant les déchets de tonte sur le terrain (*mulching* ou « herbicyclage ») ;
- en travaillant le sol en automne, puis en l'enrichissant si nécessaire avec du compost (la Communauté de communes promeut le compostage).

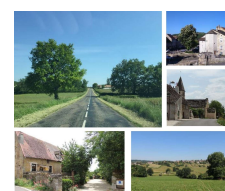
La tonte alternative est également à mettre en œuvre en ne tondant régulièrement que des zones sélectionnées pour leur importance esthétique (bordures...) et en laissant les autres surfaces se développer en les tondant de manière moins intensive pour préserver les floraisons. A défaut, une bande bien exposée peut être préservée au pied d'une haie.

Type de fauche	Nombre de fauches par an	Périodes de fauche	Intérêts écologiques
Fauchage précoce	3	• du 15 mai au 15 juin • 2ème quinzaine de juillet • 1ère quinzaine d'octobre	
Fauchage traditionnel	2	• 1ère quinzaine de juin • 2ème quinzaine d'août	
Fauchage tardif			
Biannuel	2	• 2ème quinzaine de juillet • octobre	
Annuel	1	• 2ème quinzaine de septembre	
Biennal	0,5	• du 15 septembre au 15 octobre	

Réalisation : Agence d'Urbanisme Sud Bourgogne, 2019.

Source : Conception AUSB, D'après le guide technique Biodiversité et paysage urbain, CAUE 38, LPO, 2012.

Dans le cadre de la création d'une nouvelle pelouse, il convient de choisir un mélange de graminées ne demandant pas de traitements chimiques. Utiliser les mélanges « gazon fleuri » ou « prairie fleurie



» d'origine indigène (utilisation de graines ou végétaux labellisés « végétal local » notamment pour les secteurs qui n'ont pas vocation à être tondus régulièrement

Je végétalise ma parcelle : la biodiversité et ses faux-amis

Les développements précédents ont listé des essences végétales locales pouvant être employées dans les haies, notamment pour ce qui relève des arbres de haute tige. Quelques essences plus spécifiquement favorables à la biodiversité peuvent être ajoutées.

Pour les oiseaux : sureau noir, sorbier des oiseaux, merisier, sureau rouge, églantier, aubépine, bourdaine, cornouiller sanguin, pommier, prunellier...

Pour les insectes : saule, chêne, bouleau, aubépine, peuplier, prunellier, pin, pommier, aulne glutineux, orme...

En tout état de cause, planter les arbres en bouquets est préférable aux alignements.

Les plantations réalisées doivent être examinées en fonction de leur **potentiel allergisant**.

Le bouleau, le frêne ou les saules sont des arbres particulièrement concernés. Les haies de conifères (notamment de cyprès) causent aussi de nombreuses rhinites allergiques.

Il peut également être envisagé de limiter la présence de certaines poacées (graminées) en privilégiant des plantes couvre-sol non allergisantes comme la bugle rampante, les campanules ou géraniums vivaces.

- Les arbres creux et branchages entassés, de véritables hôtels à insectes

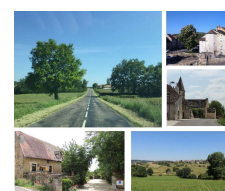
Souvent vieux, les arbres creux, vivants ou morts, présentent des cavités induites par la taille successive des branches, couplée à la dégradation liée à l'eau de pluie, au soleil, aux champignons et aux insectes xylophages. Les arbres têtard adultes et sénescents peuvent héberger jusqu'à 500 espèces.

Ils accueillent certaines espèces emblématiques et protégées telles que le grand capricorne, le pique-prune, la huppe fasciée et la chouette chevêche d'Athéna. Outre ces espèces remarquables, une faune plus « ordinaire » est également présente : insectes, oiseaux et chauve-souris.

Les tas de branchage ou de feuilles laissés en marge de la parcelle, notamment à l'ombre d'une haie ou d'un arbre, jouent le même rôle.

- Les « faux amis » de la biodiversité : les plantes invasives

Planter sa parcelle est salubre, encore faut-il éviter de s'entourer de plantes invasives qui entrent en concurrence avec les espèces endogènes et perturber les milieux. Les espèces suivantes sont à proscrire.



Plantes invasives à proscrire

Espèces		
	- Erable negundo - Jussies - Aster lancéolé - Ailanthé - Vigne-vierge - Cerisier tardif - Sénéçon du Cap	- Lampourde à gros fruits - Le raisin d'Amérique - Robinier faux acacia - Arbre à papillons - Grande balsamine, balsamine de l'Himalaya ou impatiente glanduleuse - Renouée du Japon - Solidage géant et Solidage du Canada

Réalisation : Agence d'Urbanisme Sud Bourgogne - MTDA, 2019.

Même si certaines espèces ne sont pas considérées comme invasives en Bourgogne, on évitera le recours aux bambous, à la berce du Caucase ou à la verveine de Buenos Aires.

En raison de leur très médiocre rôle écologique il faut également éviter les plantations monospécifiques de tuyas, conifères, laurier palmes...

Le tilleul argenté doit être écarté du fait de sa toxicité pour les bourdons et abeilles domestiques.

